

INFO DECHETTERIE

A COMPTER du 4 mai

Ouverture de la déchetterie d'Arthenac

Uniquement sur rendez-vous

CONDITIONS A RESPECTER AVANT DE SE RENDRE À LA DÉCHÈTERIE

- Prendre RDV en téléphonant au 05 46 48 78 34 du Lundi au Vendredi de 9h-12h et 14h-17h
- Etre muni de sa pièce d'identité et de son attestation de déplacement (obligatoire jusqu'au 11 mai), cochée au 2^{ème} motif (achats de 1^{ère} nécessité).
- Pour les professionnels, le justificatif de déplacement professionnel, le badge d'accès à la déchetterie et votre pièce d'identité.
- Venir avec sa feuille A4 où sera inscrit le numéro de votre RDV
- Se munir d'un masque barrière ou alternatif (tissu) est souhaité.
- Venir avec son propre matériel (balai, pelle) et son produit désinfectant

CONDITIONS D'ACCÈS A LA DÉCHÈTERIE

- Nombre de véhicules autorisés simultanément sur les sites de Guitinières, Montendre et Pons : 2
- Nombre de véhicules autorisés simultanément sur les sites de Lorignac, Arthenac et St Aigulin : 1

Lors de l'attente :

- Garer vous sur le bas-côté de la route en activant les feux de détresse.
- Couper le moteur.
- Rester dans le véhicule.
- Montrer votre numéro de RDV à l'agent à travers la vitre

Lorsqu'un véhicule sort, un véhicule est autorisé à entrer sur le site.

Lors de l'entrée sur la déchèterie :

- Organiser le déchargement du véhicule dans les différentes bennes en respectant la « marche en avant ».
- Respecter les 15 minutes de déchargement.
- Aucun matériel (balai, pelle...) n'est mis à disposition du public.
- Ne pas rentrer dans les locaux du gardien.
- Respecter les distances soit 1.5 m avec le gardien.